

SECTEUR 5. ROUTE DE KERNEVEZ



À l'arrière de la route de Frynaudour, le site est destiné à accueillir de nouveaux logements.

La qualité paysagère marquée du site nécessite une recherche d'intégration maximale des futures constructions dans l'environnement proche et lointain. À ce titre, les haies et talus doivent être maintenus et un traitement végétalisé des limites séparatives doit être opéré.

Les accès au site, par la route de Kermainguy à l'ouest, et la route de Kernévez à l'est, doivent tenir compte du caractère naturel du chemin longeant le site au sud.

L'urbanisation de la zone peut se faire dans le cadre d'une ou plusieurs opérations, à condition de ne pas compromettre la réalisation de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation du secteur.

Superficie :		0,47 hectare	
Répartition :			
100%	Habitat	0%	Mixité de fonction
0%	Activité économique	0%	Équipement
0%	Espace public	0%	Naturel
Densité :		11 logements / hectare	
Nombre de logement (min) :		5	
Nombre de logements sociaux (min) :		0	
Système assainissement privilégié :		Collectif	
Programmation estimée :		2023-2027	